

DIRECTION VOIRIES RESEAUX ET
DOMAINE PUBLIC
Service Circulation Stationnement
PP/CD/CR/GA/LF

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la Ville de Grasse,

N°131 C.S / 2021

STATIONNEMENT / CIRCULATION

**PROROGATION DE L'ARRETE
N°75 C.S / 2021**

**REQUALIFICATION DU BOULEVARD
CARNOT**

**PHASE D'IMPLANTATION DE LA
SIGNALISATION VERTICALE**

RD 4 – BOULEVARD CARNOT

**DU VENDREDI 2 JUILLET 2021
AU VENDREDI 30 JUILLET 2021**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2212.1 et L2213-1 à L2213-6,

VU le Code Général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L2122-1 à L2122-4 et L3111.1,

VU le Code de la Voirie Routière et notamment les articles L115-1, L141-10, L141-11 et L141-12,

VU le Code de la route et l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I – 8^{ème} partie – signalisation temporaire – approuvé par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié),

VU le décret 2011-1241 du 5 octobre 2011, relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport et de distribution,

VU le règlement de voirie communal approuvé le 24 septembre 2019, relatif à la conservation du Domaine Public,

VU l'arrêté n°128 C.S / 2021 du 28 juin 2021, réglementant la circulation sur le boulevard Carnot (RD 4), jusqu'au vendredi 30 juillet 2021, concernant la poursuite des travaux d'aménagements des trottoirs, de plantation des jardinières et de pose des candélabres,

VU l'arrêté n°75 C.S / 2021, du 11 mai 2020, réglementant jusqu'au 2 juillet 2021, la circulation et le stationnement, en agglomération, sur le boulevard Carnot (RD 4), pour permettre l'exécution par l'entreprise A2LS, les travaux de création de massifs et d'implantation de la signalisation verticale (directionnelle de police),

VU la demande en date du 1^{er} juillet 2021 par la ville de Grasse – Direction Voiries, Réseaux et Domaine Public, représenté par Monsieur PARRINI,

VU l'avis favorable de Monsieur le Directeur Général des Services Techniques de la Ville de Grasse,

CONSIDERANT

Que pour permettre la poursuite des travaux de génie civil préalables à la création de massifs et d'implantation de la signalisation verticale relatifs aux travaux de requalification du boulevard Carnot, il y a lieu de réglementer temporairement la circulation et le stationnement, en agglomération, sur :

- Le boulevard Carnot (RD 4)
- section comprise entre le square Rastigny et le giratoire Bellaud de la Bellaudière
- Du vendredi 2 juillet 2021 au vendredi 30 juillet 2021

Hôtel de ville
BP 12069
06131 GRASSE CEDEX
Tél. 04 97 05 50 00
Fax 04 97 05 50 01

www.grasse.fr

ARTICLE I : **AUTORISATION**

La fin des travaux prévue dans l'arrêté communal temporaire n°75 C.S / 2021 du 11 mai 2021, réglementant jusqu'au 2 juillet 2021, la circulation et le stationnement, en agglomération, sur le boulevard Carnot (RD 4), pour l'exécution des travaux de création de massifs et d'implantation de la signalisation verticale (directionnelle de police), est reportée **au vendredi 30 juillet 2021**.

Le reste de l'arrêté communal n°75 C.S / 2021 du 11 mai 2021 demeure sans changement.

ARTICLE II : **RECOURS**

Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la commune et sera porté à la connaissance des usagers par les moyens habituels de publicité des actes administratifs.

Il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

ARTICLE III :

Monsieur le Directeur Général des Services Techniques de la Ville de Grasse,
Monsieur le Commissaire de Grasse ou son collaborateur,
Monsieur le Chef de la Police Municipale,
Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours,
Sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Grasse le,

06 JUIL. 2021

Par délégation du Maire,
Pascal PELLEGRINO



Adjoint au Maire en charge
de la gestion du domaine public,
de la voirie, de la circulation et du stationnement

Arrêté n°131 C.S / 2021 – boulevard Carnot